Deux tickets pour la syndicature

TEXTE: CHRISTELLE MAILLARD
PHOTO: MICHEL DUPERREX

GRANDSON Le PLR Antonio Vialatte et la socialiste Nathalie Gigandet ambitionnent tous les deux de tenir les rênes du bourg d'Othon. L'un est porté par sa riche expérience en tant que vice-syndic et l'autre par son très bon score lors du premier tour. Qu'est-ce qui pèsera le plus lourd dans la balance? Réponse le 25 avril.

Essayé, pas pu. La deuxième vice-présidente du Conseil communal de Grandson a tout fait pour éviter de passer par une élection à la syndicature, mais son message n'est visiblement pas passé. Pourtant, elle s'était donnée de la peine lors du second tour pour discuter avec chaque élu et les supplier de trouver un accord, avec toute la finesse et l'humour dont elle sait faire preuve.

Ses sourires n'auront pas suffi pour que la gauche et la droite trouvent un terrain d'entente. Hier, le PLR et le PS ont déposé leur liste avec, pour le premier, le nom d'Antonio Vialatte et, pour le second, celui de Nathalie Gigandet. Les Grandsonnois devront donc élire leur syndique ou syndic le 25 avril.

Le signal envoyé lors du premier tour en élisant haut la main la socialiste se confirmera-t-il dans les urnes? Ou est-ce que la forte mobilisation de la droite lors du second tour se maintiendra? Seul le scrutin apportera une réponse. Mais un point est néanmoins déjà clair et inédit: ce sera un Tiolu à la tête de Grandson! Car Antonio Vialatte et Nathalie Gigandet résident tous les deux aux Tuileries-de-Grandson.

Chaque camp croit en son municipal. Ainsi, le PLR n'a pas hésité une seconde à inscrire Antonio Vialatte dans cette course à la syndicature. Une stratégie qui était déjà limpide depuis plusieurs mois, soit bien avant le début des élections: «C'est vrai que mon nom est sorti rapidement», confirme le PLR.

L'excellent score de sa colistière Evelyne Perrinjaquet, qui l'a devancé lors des derniers scrutins, n'aurait-il pas pu remettre en question sa candidature à l'interne du parti? «Non, Antonio est le plus expérimenté et il est vice-syndic, donc cela me paraît cohérent qu'il se lance maintenant», appuie-t-elle. N'aurait-elle pas pu jouer la carte de la femme pour grappiller des voix? «Je pense que le simple fait d'être une femme n'est pas un argument pour se présenter à la syndicature! Il faut regarder l'expérience en premier et, aussi, l'envie d'assumer la fonction. De mon côté, je me sens bien dans mon rôle de municipale.»

L'expérience sera certainement l'atout du candidat. En effet, cela fait près de dix ans qu'il siège à l'Exécutif et quelque temps aussi qu'il assure la vice-syndicature. Secrétaire technique chez Beati, il a déjà pensé à réduire son temps de travail s'il devait reprendre la place de François Payot, son collègue de parti qui a décidé de se retirer de la politique. «Si François Payot continuait, il n'y aurait pas eu de souci, je lui aurais laissé la place!», sourit Antonio Vialatte. Avant d'ajouter: «De manière générale, la politique m'intéresse, donc la syndicature aussi. Je prends beaucoup de plaisir à assumer ma fonction de municipal, je suis comme un poisson dans l'eau!» Un poisson qui a néanmoins dû traverser un courant très froid lors du premier tour, lorsqu'aucun PLR n'a passé la rampe de la majorité absolue.

Ce changement de température a, en revanche, poussé la gauche à présenter une municipale: Nathalie Gigandet. «On a toujours laissé la porte ouverte,

> «Je prends beaucoup de plaisir à assumer ma fonction et la syndicature m'intéresse beaucoup.»
> **Antonio Vialatte (PLR)**

Une «main innocente» a tiré au sort la liste PLR en premier, puis celle du PS, hier.

« Le premier tour a été le déclic pour que je me présente. »

Nathalie Gigandet (PS)

mais au vu des résultats de ce premier tour, je me suis vraiment sentie légitime à me lancer, confie cette dernière. Même si la gauche n'est pas majoritaire à l'Exécutif, ce résultat compte et il est très encourageant!»

Est-ce qu'une majorité municipale PLR et une syndique socialiste pourront faire bon ménage? «Oui, je pense, car ce n'est pas une question mathématique. D'ailleurs, on voit que la majorité n'est pas si tranchée que cela au Conseil ni lors des votations, poursuit-elle. La prochaine législature sera de toute façon plus équilibrée qu'aujourd'hui. En tout cas, cela ne me fait pas peur. Je suis quelqu'un qui prône le dialogue et les échanges constructifs. Je ne veux pas être dans des conflits, mais dans un climat que l'on coconstruit.» Et le Vert Nicolas Perrin de montrer son soutien à son alliée: «Elle a l'expérience, elle est arrivée largement en tête des élections et c'est une femme. Elle coche toutes les cases!» Du moins de son point de vue, car le peuple ne s'est pas encore exprimé.

Pour la gauche comme pour la droite, l'enjeu réside désormais dans la mobilisation des électeurs pour ce troisième volet des communales. Après le raz-de-marée de la gauche le 7 mars et l'engouement massif pour le PLR le 28 mars, le résultat devrait être serré. Il faudra peut-être même un second tour avant de connaître le nom du futur grand chef de Grandson...

EN BREF

BALLAIGUES

Thomas Maillefer succède à Raphaël Darbellay

Alors que Raphaël Darbellay quitte la responsabilité de syndic après quinze ans, Thomas Maillefer prendra sa place à Ballaigues. Le futur syndic a été élu tacitement hier.
En tête de liste des élus à la Municipalité avec 361 voix, et seul candidat à la syndicature, Thomas Maillefer s'apprête à assurer la continuité des projets entrepris par Raphaël Darbellay. Cela dit, quelques nouveautés semblent tout de même apparaître dans le futur programme du nouvel élu, avec notamment la rénovation de la Step et du bâtiment de la Poste au centre du village. «Nous allons aussi devoir nous pencher sur l'aspect financier induit par la crise du Covid sur l'économie locale», assure Thomas Maillefer, conscient des enjeux qui guettent sa commune. «Nous aurons pas mal de défis à relever les prochaines années, comme stabiliser la croissance de la population, l'environnement, ainsi que les infrastructures à rénover. Mais je suis très motivé. On est une bonne équipe à la Municipalité, cela aide aussi à travailler de manière sereine.»

• **Léa Perrin**

SAINTE-CROIX

Pas de surprise, Cédric Roten enchaîne

Successeur de Franklin Thévenaz en 2019, Cédric Roten (PS) était le seul candidat à la syndicature. Sans surprise, le Valaisan d'origine a été élu tacitement hier à midi, même si la Municipalité reste à droite, comme précédemment. La «formule magique» de Sainte-Croix est toujours aussi appréciée. • **Réd**

VALLORBE

Stéphane Costantini réélu

Comme à Sainte-Croix, pas de surprise à Vallorbe, où la continuité règne: Stéphane Costantini (PLR) était le seul candidat en lice hier à midi. Le syndic se succède donc à lui-même. • **Réd**

YVERDON-LES-BAINS

Pierre Dessemontet seul en lice

Si la volonté de Pierre Dessemontet (PS) et de Carmen Tanner (Verte) est d'assurer une «cosyndicature», les deux élus vont bien entendu respecter la loi. Ainsi, Pierre Dessemontet a été, comme déjà annoncé, le seul à déposer sa candidature au greffe. Carmen Tanner sera, elle, proposée comme vice-syndique lors d'une séance officielle de Municipalité. • **Réd**

Pas de chamboulement

YVONAND Sans surprise, Philippe Moser sera encore syndic cinq ans.

On ne change pas une recette qui gagne. La droite a largement remporté ces élections face à une gauche qui lui avait pourtant ravi la majorité il y a moins de deux ans. C'est donc tout naturellement que son leader, le libéral-radical Philippe Moser, a été réélu au poste de syndic tacitement. «Il y a eu des discussions et j'ai pu m'entendre avec mes collègues, indique le syndic. Je leur en suis d'ailleurs reconnaissant. Les élections sont passées, maintenant il faut travailler et je ne sens pas d'amertume.»

Elu municipal en 2006, il a repris la syndicature en 2010, après la démission de Bernard Michoud le 31 décembre 2009. «Je n'ai donc jamais été élu syndic par le peuple!» fait remarquer en souriant le Tapa-Sabllia, qui a toujours été réélu tacitement, en 2011, en 2016 et en 2021. Mais qu'il se rassure, sa cote de popularité demeure assez élevée à Yvonand, puisqu'il a obtenu 54% des voix dès le 1er tour de l'élection à la Municipalité, le 7 mars dernier.

Dernière législature

S'il termine la prochaine législature, il totalisera donc seize ans de syndicature et vingt de Municipalité. Une longévité honorable qui ne devrait toutefois pas s'allonger encore plus: «Je suis pratiquement certain qu'il s'agira de ma dernière législature. Il faut laisser la place aux jeunes!» • **M. Go**